# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 6 NOVEMBRE 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
N. S. — rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 6 NOVEMBRE 1848.

CANDIDATS WHIGS.
POUR LE PRÉSIDENT:
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
POUR LE VICE PRÉSIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

Ceux qui sont pour le pays, pour le gouvernement et pour la Constitution, nous adressent à l'intérieur et nous assurent le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

TICKET FAYLORISTE

TICKET ELECTORAL.
— JACQUES TOUTANT.
— P. BENJAMIN.
— MANUEL J. GARCIA.
— ADAMS Jr.
— JOHN MOORE.
— TASCO CAMPBELL.

QUALIFICATIONS NECESSAIRES AUX VOTANS.

1o DEUX ANNÉES DE CITOYENNETÉ

2o. DEUX ANNÉES DE RESIDENCE DANS L'ETAT [ces deux années doivent précéder immédiatement l'élection]

3. UNE ANNÉE DE RESIDENCE dans la paroisse.

4o TROIS MOIS DE RESIDENCE dans l'arrondissement électoral (precinct) où on se présente pour voter.

Chatiment décrété par la loi contre ceux qui parleront au faux serment entre les mains des commissaires d'élection: *minimum*: CINQ ANS DE TRAVAUX FORCÉS; *maximum*! DIX ANS DE TRAVAUX FORCÉS.

M. CASS ET L'ESCLAVAGE.

Les votans de la Nouvelle-Orléans se souviendront demain de ces paroles de M. Cass: JE NE SUIS PAS PROPRIÉTAIRE D'ESCLAVES. JE NE L'AI JAMAIS ÉTÉ ET JE NE LE SERAI JAMAIS. *Je demanderais l'abolition de l'esclavage dans toutes les parties du monde si cette mesure pouvait s'effectuer* PAISIBLEMENT ET FACILEMENT. C'est sans doute parce qu'elle ne s'effectuerait pas *paisiblement et facilement*, que M. Cass ne demande pas l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis. Mais M. Cass, une fois au pouvoir, ne croira-t-il pas la chose plus facile? Le pouvoir donne le vertige aux esprits qui l'ont longtemps ambitionné. Le candidat démocrate à la présidence a toujours été abolitioniste. Il en convient lui-même dans sa lettre à M. Nicholson. Voulant capter le suffrage du Sud, il imagine cette phraséologie baroque qui lerait honneur à Talleyrand, le prince des diplomates, mais qui n'a malheureusement servi qu'à ouvrir nos yeux: JE SUIS FORTEMENT PORTÉ A CROIRE que j'ai changé d'avis sur la question de l'esclavage. C'est-à-dire que d'abolitioniste que j'étais je suis devenu partisan de l'esclavage. Mais si M. Cass veut leurrer le Sud, il serait désolé de s'aliener le Nord. Voilà pourquoi il ne dit pas franchement: Je ne suis plus abolitioniste, mais: JE SUIS PORTÉ A CROIRE que je ne le suis plus. Oh! M. Cass, nous saluons en vous le plus fervent apôtre de l'esclavage. Vous deviendrez le meilleur ami que nous puissions avoir!

M. CASS ET LES IRLANDAIS.

On affiche hier dans toutes les parties de la ville une énorme pancarte renfermant un appel aux Irlandais. Les whigs accusent le général Cass de n'avoir pas voté en faveur du bill présenté au Congrès en 1847 pour accorder un secours pécuniaire aux malheureux Irlandais que la famine décimait. La pancarte prétend répondre à cette accusation. Quoqu'en disent nos adversaires, il n'est que trop vrai que M. Cass, *après avoir fait un discours en faveur du bill*, a GARDÉ UN SILENCE OBSTINÉ lorsqu'il a été question de voter. Il n'a osé répondre ni oui ni non. C'est bien le Cass que nous avons toujours connu et qui tremble incessamment de se compromettre. Est-ce un pareil homme qui peut porter à la présidence? Est-ce à ces excitant aux dépens des étrangers dont on nous chante les éloges depuis cinq mois? M. Cass, l'ami des étrangers! allons donc. Vous feriez rougir plutôt qu'il n'a jamais été abolitioniste et qu'il ne l'est pas encore.

MENSONGE! MENSONGE!!

Nous avons raison de mettre il y a quelques jours nos lecteurs en garde contre les dernières manœuvres de l'ennemi. L'organe de M. Cass à la Nouvelle-Orléans a publié samedi soir une lettre FABRIQUÉE dans laquelle ON FAIT PRENDRE au général Taylor l'engagement de ne pas opposer son veto au Proviso-Wilmot dans le cas où il serait élu président. MENSONGE! MENSONGE!! Nous savons bien que nos adversaires y gagneraient encore quelque chose avant l'élection. Tandis qu'ils essaient d'accréditer au Sud le bruit que le général Taylor est favorable au Proviso-Wilmot, au Nord on fait circuler, par milliers d'exemplaires, des pamphlets où on le représente comme un INFAME partisan de l'esclavage. Franc jeu, s'il vous plaît. Votre lettre de Washington que le télégraphe vous transmise — et le télégraphe vous transmettra sans doute de plus curieux renseignements demain matin — votre lettre de Washington, disons nous, a été écrite par votre comité central et non par notre candidat. Le général Taylor, qu'on ne l'oublie pas, N'A RIEN ÉCRIT depuis sa seconde lettre au capitaine Allison. Il y a deux mois qu'il a déclaré qu'il n'écrirait plus, et il n'a pas fait à cette détermination.

AMIS DE TAYLOR ET DE FILLMORE, méprisez les bruits absurdes que l'on fait circuler sur le compte de vos candidats. Faites votre devoir, tout votre devoir, et rien que votre devoir. Que la calomnie et le mensonge n'ébranlent pas la confiance que vous avez mise en TAYLOR et FILLMORE. A demain la VICTOIRE.

On trouvera par notre partie anglaise la liste des personnes composant les "*Challenging* et *Vigilance Committee*."

CORRESPONDANCE.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une excellente correspondance que renferme notre partie anglaise. Sa longueur seule nous empêche de la traduire. On verra que le vote de la Pennsylvanie est assuré au général Taylor. Notre correspondant, qui ne parle pas au hasard mais d'après des données certaines, accorde à ce dernier une majorité de cinq à six mille voix. Il paraît aussi que depuis quelques semaines le comité exécutif de Washington exploite le mensonge et la calomnie sur une grande échelle auprès de MM. Cass et Butler. Espérons que les pamphlets anonymes qu'on fait circuler dans les Etats du Nord ne produiront d'autre effet que de ralentir le zèle de nos amis en excitant leur indignation.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nous avons reçu hier matin par la malle de Mobile les dépêches suivantes: Les communications télégraphiques entre cette dernière ville et la Nouvelle-Orléans ne sont pas encore rétablies.

BALTIMORE, 2 novembre.

LA CHOLÉRA A NEW YORK.—LES MARCHES.—On dit que le choléra vient de faire son apparition à New-York. C'est un navire allemand qui aurait importé en Amérique cet hôte dangereux. Cette nouvelle excite partout de vives alarmes.

La situation des marchés n'a pas varié. On attend le steamer.

Seconde depêche.

BALTIMORE, 2 novembre.

Le marché aux cotons de New York n'a pas varié aujourd'hui. La vente s'élève à 800 balles. La farine reste ferme aux dernières cotes: 7000 barils ont changé de mains. Vingt mille boisseaux de maïs ont été vendus à 67 cents. Le mess pork commande $12 et le prime $8 87½ par baril.

Troisième Depêche.

BALTIMORE, 3 novembre.

Nous venons d'apprendre que le steamer *Hibernia* est arrivé à Boston, mais nous n'avons pas encore les nouvelles qu'il a apportées. Il se fait peu d'affaires dans les villes du Nord.

NOBLES PAROLES DU GÉN. TAYLOR.
CHANSONNETTE DE CIRCONSTANCE.

AIR *And brave old Zach will bring us back, &c.*

*"Tous mes vœux sont pour mon pays!"*
Cass a-t-il dit de même?
Or, voions tous, mes bons amis,
Pour celui qui nous aime.
Votons pour celui qui saura
Combattre et vaincre encore!....
Hourrah! pour Taylor et Fillmore!
Oui, ce sont eux qu'on élira.

*"Encore quelques boulets de plus,*
*Mon brave capitaine!*
Pour en dire autant, Cassius
Ne se met guère en peine.
S'il est Président, il dira:
De Pour!.... j'en veux encore!..
Hourrah! pour Taylor et Fillmore!
Oui, ce sont eux qu'on élira.

*"Jamais le vieux Zach ne se rend."*
Mais Cass de son épée
A fait un cas bien différent,
Dans certaine chanonnette
Il l'a rendue et l'a rendre
Si le cas s'offre encore.
Hourrah! pour Taylor et Fillmore!
Oui, ce sont eux qu'on élira.

Pour conclure sur le même air,
Ma faible chanonnette
Voyez comme le grand Zachary,
Dans son discours n'en traite!
Pour lui quel homme votera
S'il ne respecte encore!..
Hourrah! pour Taylor et Fillmore!
Oui, ce sont eux qu'on élira.

UN FILLMORE RANGER
DE LA 1RE MUNICIPALITÉ.

## Chronique Locale.

CORRECTION.—Nous avons dit par erreur dans notre dernière Chronique que M. W. Harvey avait été arrêté dans la 1re Municipalité la main dans la poche d'un individu ivre; tandis que nous voulions dire, qu'il avait arrêté une autre personne, au moment où il commettait ce délit. Le coupable se nommait Moore.

VOL.—Noel, esclave appartenant à M. Le Bar a été arrêté hier dans la Seconde Municipalité, accusé par Augustus King d'avoir volé une pièce de soulière à sa boutique.

RIXE DE LA RUE POYDRAS.—James Mulgrove et H. Brooks, accusés par McLean d'avoir fait feu sur la procession démocrate, au moment où elle défilait à l'encoignure des rues Perdido et Circus, sont venus se constituer prisonniers, aussitôt qu'ils apprirent que le recorder Baldwin avait issu un warrant pour les faire arrêter. Ces Messieurs ont fourni caution pour comparaître.

NEGRE NOYÉ.—Un nègre a été trouvé noyé hier matin dans le fleuve, entre les rues St-Ferdinand et Port, dans la 3me Municipalité.

MOURS BRUS, esclave appartenant à M. B. Hart, a été arrêté par la police de la 1re Municipalité, accusé d'avoir frappé Henry Garcia avec une hachette, et résisté au watchman qui l'arrêtait.

QUESTION DE LA PRÉSIDENCE.

La question de la présidence a été longuement discutée à l'Assemblée Nationale. Tous systèmes, dit un correspondant, étaient en présence et divisaient la chambre. Le premier, formulé dans un amendement de M. Grévy, voulait que l'Assemblée Nationale fût un pouvoir suprême, tout à la fois législatif et exécutif; seulement, elle aurait délégué celui-ci à un président soumis au contrôle et révocable par elle à volonté.

Le second système, formulé par un amendement de MM. Leblond et Flocon, voulait que l'Assemblée et le président de la République fussent deux pouvoirs indépendants l'un de l'autre, que celui-ci fût élu par celle-là au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Le troisième enfin proposé par le comité rédacteur du projet de constitution, posait le principe de l'élection par le suffrage universel.

M. de Lamartine a prononcé un admirable discours en faveur de ce dernier système. Le voici:

M. de Lamartine:—Si tout orateur doit éprouver quelque embarras en venant traiter à cette tribune une question aussi compliquée et sur laquelle les esprits sont si profondément divisés, il est du moins pour lui d'apprécier et d'admirer celui qu'il vient combattre. (Rumeurs diverses.)

VOIX NOMBREUSES:—Plus haut! On n'entend pas!

M. de Lamartine:—Je disais qu'indépendamment de l'embarras qu'éprouve un orateur, un homme politique, au moment de se prononcer sur l'une des questions les plus flottantes, les plus indécises dans l'opinion du pays et dans la nôtre, il y a encore quelque chose de pénible à venir combattre ceux qu'il apprécie et qu'il admire. J'essaierai cependant d'écarter ces préoccupations.

Les orateurs qui, hier et aujourd'hui, ont pris la parole sur la question, ont, à mon grand regret, confondu dans une même discussion les cinq articles qui, dans le projet de Constitution, tendent à constituer le pouvoir exécutif. Je sens force de l'orateur, il m'écrase tout dans sa généralité et dans les spécialités de leur discussion.

Il s'agit, depuis deux jours, non seulement de décider si le président de la République sera nommé par le peuple ou par l'Assemblée Nationale, mais si la République aura un président; quelle sera la forme de son gouvernement, si elle sera à une ou plusieurs têtes, si elle sera arbitrairement soumise aux opinions des majorités, si elle sera triennale, quinquennale. Tout cela est en question.

Tout a flotté encore on nous recommandait la constitution d'un pouvoir temporaire, transitoire et manquant par cela même des conditions de durée nécessaires pour terminer la révolution qui se dénoue et que nous commençons en ce moment.

A la question de savoir si la République aura ou n'aura pas un président, je ne répondrai qu'un seul mot.

J'ouvre l'histoire, et je vois que toutes les assemblées françaises, toutes celles qui ont voulu se substituer au pouvoir et le pouvoir, ont admis et cherché à le repasser dans la pratique par cette fiction des fonctions. J'écarte le mot de pouvoir, qui n'est pas le mot propre; le pouvoir doit être unique; mais vous l'avez ici. Il s'agit de fonctions, et les fonctions doivent être distinctes. (Adhésions.)

Je vois, au contraire, le Long-Parlement et la Convention, prenant en main, non seulement l'autorité, mais l'exécutif tout-à-l'heure, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, pouvoir comprimer la tyrannie, le pouvoir judiciaire, et donnant ainsi une idée de ce qu'on appelle un pouvoir unitaire.

Ici bien! j'invoque cet exemple, et je vous dirai: Si vous pensez que les nécessités de la patrie exigent cette mesure terrible de pouvoir qu'on rencontre, non pas comme un appel, mais comme un épouvantail dans notre histoire, je vous dirai: Allez jusqu'au bout, prenez aussi le troisième pouvoir, le pouvoir judiciaire, alors appelez-vous de votre vrai nom, appelez-vous la Terreur. (Mouvement.) Vous ne le voulez pas, le pays ne le veut pas, et il a raison. (Très bien! très bien! Agitation.)

Je dirai quelque chose d'une autre forme de gouvernement, elle aussi dangereuse. Le danger de cette forme, c'est l'irresponsabilité; irresponsabilité terrible, parce qu'elle est anonyme et qu'elle s'égare non pas seulement dans les faits, mais dans l'histoire, à tel point que nous qui avons lu, nous qui avons écrit l'histoire des grandes époques de la révolution, nous sommes, à cinquante ans de distance, obligés de reconnaître qu'il nous est impossible d'attribuer un nom qui vile est due, la responsabilité de reconnaissance ou d'horreur que mérite tel ou tel acte, et que nous ne pouvons dire si c'est Vergniaud ou de Condorcet, Hébrot, de Barrère, de Robespierre ou de Danton. (Mouvement.)

Le gouvernement des comités a un autre inconvenient qui paraît incontestable aux esprits et qui n'en est pas moins réel: c'est un gouvernement à plusieurs têtes; c'est toujours la faiblesse. Par une suite naturelle du frottement des convictions et des opinions, le gouvernement à plusieurs têtes se compose de moyennes, de concessions réciproques, de lenteurs, d'ajournements, et ce n'est pas là ce qui convient aux grandes époques, au temps de crise où nous vivons. (Très bien!)

Je passe au fond de la question même qui m'a plus spécialement préoccupé, le mode de nomination du président de la République, par vous ou par le pays.

J'ai entendu hier, avec une sincère et consciencieuse anxiété, l'habile orateur qui a apporté à cette tribune tous les enseignements de l'histoire et de la politique. Les considérations développées par M. Parrieu ne sont pas nouvelles pour moi.

Moi aussi, j'ai lu et étudié les constitutions des différentes nations qui ont fait reculer la monarchie devant les formes de la liberté. J'ai connu aussi les Etats-Unis, Venise, Gênes, la république catholique elle-même; j'ai connu, dans notre propre histoire, le système de 93; j'ai vu ce mécanisme combiné, d'après lequel vingt-cinq citoyens étant désignés parmi lesquels devaient être choisis les directeurs de la République; j'ai essayé de me rendre compte de tous ces systèmes, et je déclare que je n'ai trouvé là pour nous aucune lumière, aucune évidence, aucune applicabilité de grand principe général qui suffise pour éclairer nos consciences.

M. de Parrieu citait hier l'exemple des Etats-Unis, de la Suisse, de la Hollande, où la nomination du président se fait à plusieurs degrés, au troisième degré même dans l'une de ces républiques; mais qu'il me permette de lui faire une observation, c'est que cet exemple s'applique aussi mal à la question de la nomination du président qu'à la chambre unique, pour laquelle on nous l'avait également opposé. Ces républiques qu'on nous cite sont des Etats fédératifs; ce qui doit être personnifié dans la personne de leurs présidents, ce n'est pas l'expression d'une valeur individuelle, mais d'une fédération.

Voilà le secret des Constitutions de ces trois Etats. Mais la France n'a rien de comparable à toutes ces fédérations qu'on nous cite toujours en exemple, sans avoir compris la nature et les nécessités de notre pays.

Messieurs, je suis tenté de laisser ces considérations historiques, ces considérations accessoires à la question qui nous est soumise, et d'entrer à fond dans vos raisons sérieuses, dans les raisons qui préoccupent le pays.

Oui, messieurs, je suis tenté, quand je songe à l'attention religieuse que l'on accorde dans cette enceinte aux questions les plus élevées; quand je songe à quelles intelligences je m'adresse, je suis tenté, dis-je, de parler à cœur ouvert devant vous et devant le pays.

S'il ne s'agissait que de déterminer telle ou telle combinaison mécanique, cela serait bientôt fait. Nous nous dirions: ce peuple, qui a fait la révolution de février, est unitaire par excellence; c'est donc de son sein que doit sortir, non la division du pouvoir, je voudrais bien me servir de cette expression, mais la distinction des fonctions; nous dirions avec cette démocratie jalouse, jalouse parce qu'elle n'a pas derrière elle le long règne de la liberté, qu'y a-t-il à faire? Il y a à lui donner le plus largement son droit tout entier. (Très bien! très bien!)

Nous nous dirions en outre: Dans les Républiques, quelle est la forme des gouvernemens? Le pouvoir dans les Républiques est tout entier dans la popularité, qu'il n'est pas; non pas dans cette popularité mobile et fugitive qui n'en a sans raison, comme elle est venue sans motif, mais dans cette popularité de la réflexion qui accumule sur tous les noms de l'Assemblée nationale le poids de la force et de l'amour du pays. (Très bien! très bien!)

Cette popularité, messieurs, elle est le pouvoir tout entier; mais il est possible que cette popularité s'épuise et s'égare quelquefois. En bien! si en abandonnant l'Assemblée nationale elle abandonne aussi le pouvoir exécutif, dans quel abîme ne tombera pas, je ne dirai pas seulement le pouvoir, mais le pays! (Très bien! très bien!)

Oui, messieurs, voilà le problème tout entier. Sachez-le bien, si le président de la République est nommé par l'Assemblée nationale, on dira qu'il est l'homme privilégié d'une assemblée, qu'il est de la faveur du parlement. (Vive adhésion.)

A droite:—C'est cela! c'est cela! (Murmures à gauche.)

M. de Lamartine: — Je me suis dit: En face de cette situation qui peut arriver, qui doit arriver, par tout ce qui est possible arrive; en face d'une Assemblée qui a perdu toute sa popularité, cette force qui la soutenait, que devient le pouvoir sorti du sein de cette Assemblée?

Vous le voyez, messieurs, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif disparaîtraient à la fois. (Très bien! très bien!)

Nous nous dirions enfin: Dans toute constitution naturelle, tout pouvoir propre doit avoir sa prérogative (oui! oui!), il faut une prérogative à l'exécutif de ses pouvoirs: vous avez votre prérogative, vous, dans la confiance dont vous avez été investis par vos concitoyens. Mais ce pouvoir exécutif, ce pouvoir responsable, il ne paierait pas aussi sa prérogative dans le pays tout entier!

Messieurs, si au lieu d'être l'élu du pays, l'élu de la France, il n'était que votre élu à vous, permettez-moi de vous le dire, il ne serait plus le pouvoir. Ce pouvoir exécutif ne serait plus le phare de la nation, il ne serait plus que l'aiguille chargée de marquer l'heure de vos caprices et de vos volontés.

Je continue: Puisque ces motifs n'éprouvent parmi nous aucune opposition (rumeurs), aucune opposition d'instinct, il y a donc une autre raison pour que cette hésitation invincible traversât non seulement l'opinion publique, mais vos mêmes, messieurs, qui avez mission de la diriger.

Cette raison, M. Parrieu l'a abordée hier avec franchise, je l'en remercie. Il vous disait: vous allez faire la revanche partie qui diment la France; vous allez faire le grand recrutement, je crois même qu'il a dit le recrutement de tous les partis anti-républicains; vous allez réunir les légitimistes, les orléanistes, etc., vous allez faire le recensement et vous ne tremblez pas!

En bien! moi, je répondrai à M. Parrieu que la France et moi, nous avons plus d'impossibilité, sinon de courage, que lui; je lui dirai qu'il est ridicule de se prévaloir de quelques suffrages gagnés sur des noms d'hommes qui ont perdu leur qualité de citoyens. Je dirai plus, je dirai que ces noms ne se présenteront pas.

Eh! quoi, messieurs, ces hommes qui vivent sur la terre étrangère, vous croyez qu'ils se regarderont pas comme une abdication de leur droit divin, s'ils venaient briguer la candidature d'un pouvoir de quelques années, une candidature précaire. (Très bien! très bien!—Rumeurs sur quelques bancs.)

Messieurs, votre interruption a coupé ma pensée par le milieu, ce que ne ferait pas la dynastie dont je viens de parler; je déclare que le monarchie illégitime de Juillet le ferait encore moins. Quoi, ce pouvoir qui avait tout les moyens de puissance, ce pouvoir qui s'est affaissé plus encore qu'il n'a été renversé, ce pouvoir n'aurait de retour au bout de six mois, quelque chose d'une d'un scrutin! non, cela est impossible. (Applaudissements.)

Une voix à gauche: Et Bonaparte!

M. de Lamartine:—Mais si cela est impossible pour les deux dynasties que je viens de citer, cela l'est-il également pour une autre! Oui, messieurs, je vous le dis, puisque vous déclarez votre supposition ridicule, impossible, pour les deux dynasties, c'est que vous pensez qu'il y a une autre pour laquelle il n'en serait pas de même.

Eh bien! je vais soulever le voile secret qui pèse sur la pensée, sur la conscience de l'Assemblée et du pays. Je le ferai avec la réserve à des hommes qui siègent dans cette enceinte, et avec la franchise que je dois au plus grand des intérêts publics.

A une autre époque, quand nous avons cru qu'il avait encore incompatibilité entre la fondation de la République, son établissement possible et certaines nuées d'un vieil crime, ne l'oublions pas, c'est notre gloire.... (Mouvement prolongé—Très bien!)

Je prie l'Assemblée de s'abstenir de ces interruptions qui ne brisent pas seulement la parole de l'orateur, mais qui brisent ses pensées et l'empêchent à faire ensuite, dans ses choses mûres dignes d'elle. [Parles! parles!]

Je disais:—Quand nous avons pensé que certains noms, dont tout le péril, tout le crime, si vous voulez, est, je le répète, au reflet de gloire, étaient un danger, un péril, un danger, j'ai moi même apporté à cette tribune, non pas un acte sévère, il n'en sortira jamais de cette main, mais un ajournement de quelques mois, avant de rendre à des individus la jouissance complète de leurs droits.

Vous en avez jugé autrement, et je m'incline devant votre décision. Vous avez le droit de faire ce que vous avez fait, nous ne l'avons pas. Nous n'avons que le droit de dénoncer, dans dataires responsables; vous étiez souverains, je m'incline, je ne veux rien dire qui puisse être une atteinte à votre décision ou à ce pouvoir. Mais ce qui préoccupe tous les esprits, c'est la crainte que le fanatisme, après avoir pris, ne se trompe de date, et que d'attachant aux bertiers, je ne dis pas de la gloire, car la gloire est un bien au partage duquel le sang ne donne aucun droit, mais il [illegible] entraîne facilement une nation comme le peuple, ne crée que ce vous pouvez considérer, ce que je considère moi-même comme un danger.

Le danger est-il réel? je ne le dirai pas; je ne m'en fais pas aussi le prophète, je ne lève le voile de l'avenir; mais cependant la raison est une des forces humaines sur lesquelles on aidera de compter dans un grand pays comme le nôtre. Pour arriver à une conjuration..... Et permettez-moi de dire que je pense comme vous à la nécessité de ne jamais prononcer ce mot, ce mot de conjuration, ne parle n'y songent pas; ils l'ont dit à cette tribune, je crois à la parole des honnêtes gens; non, ils n'ont aucune pensée de ce genre, mais il y a autour d'eux de petits groupes d'hommes qui s'agitent autour des ambitions supposées, et qui seraient disposés à exploiter au profit des mauvaises passions la plus grande de l'époque.

Je dis que ces hommes se trompent. Pour faire un 18 brumaire, il faut deux choses: il faut de longues années de terreur en arrière, et en avant des victoires de Marengo et des Pyramides. (Très bien! très bien! Mouvement.) Il n'y a ni les unes ni les autres. (Mouvement.)

Le véritable danger de la République de fonder à l'heure si pénible, si périlleuse à traverser du reflux des révolutions, on vous l'a dit hier, on le dit tous les jours à cette tribune, on le disons surtout dans nos entretiens particuliers qui sont comme les murmures de la conscience publique.

Je ne dirai pas, moi, que la France n'est pas républicaine. J'ai la conviction, et je l'analyserai un jour devant vous si vous le permettez, j'ai la conviction que si la France n'est pas encore républicaine par ses habitudes, elle est encore monarchique par ses mœurs, elle est républicaine par ses idées. (Mouvements divers.)

Eh bien! rappelez-vous la monarchie croulant d'elle-même devant une tribune composée de celle où je vous parle; rappelez-vous l'enthousiasme du peuple saluant la magnificence de l'inauguration de la République, qui ne coûtait ni un regret, ni une goutte de sang et qui apportait tant d'espérances à réaliser, non pas, si vous a coup, mais avec la lenteur et la maturité qui font les grandes choses humaines. Elle avait, cette République, rallié tous les esprits, et personne ne voulait de vous le dire, tous les cœurs. (Rumeurs diverses.)

Et si j'apparais à cette tribune les considérations des chefs des grands partis monarchiques, tous se sont convaincus comme moi qu'à cette grande époque, l'une des crises où les hommes s'élèvent au dessus de toutes les considérations personnelles, il n'y avait dans tous les esprits qu'un seul sentiment: l'acceptation loyale, sincère, complète de la République. (Mouvement prolongé.)

Comment ce sentiment s'est-il altéré pour ne traduire en inquiétudes, en une espèce de désaffection? Vous vous rappelez la journée de mai, celles qui ont embarrassé de la crise financière, les difficultés de la situation, les horreurs de cette misère sur laquelle nous nous efforçons tous les jours d'envouvrir la République et que vous vous efforcez d'éteindre par vos bienfaits; c'est ainsi que les douses ont pénétré dans les esprits, que la confiance a disparu, que l'enthousiasme s'est glacé.

Qui a fait ce mouvement que je signale? Tout le monde y a contribué, les uns par excès de défiance, les autres par excès d'impatience vers un système sol-disant républicain que les populations mal éclairées ont confondu avec la République. Et de département en département, de campagne en campagne, on est allé disant au peuple: Vous le voyez, la République, c'est la ruine de la religion, c'est la négation de la famille et de la propriété; c'est l'agitation incessante, la clameur de la place publique marquant tous les noms à l'encre rouge de la calomnie et les livrant au mépris, à la haine des populations. C'est par la calomnie qu'on a désaffectionné de la République. (Mouvement.)

Est-ce dans une situation pareille de l'esprit d'une partie de notre population des départements et des campagnes que vous nous bien venus à apporter à cette tribune le système que je combats et à venir dire au pays déjà trop refroidi dans son enthousiasme, trop tiédi dans son élan, trop indifférent, trop désaffectionné:

"Nous t'élevons la part de la souveraineté que nous t'avons proclamée, nous te dépouillons de l'exercice de cette souveraineté, nous t'exilons de l'urne électorale de la République, comme la monarchie t'a exilé pendant dix-huit ans!" Est-ce là le moyen de vous chauffer l'enthousiasme, de recruter des forces de foi dans cette République que nous ne pouvons former qu'avec le peuple? (Marques d'approbation.)

Je sais que moi, si je voulais aliéner les esprits à la République, je n'inventerais pas un autre système. (Très bien.)

Mais si, au contraire, je voulais raviver la foi, si je voulais rattacher par un lien toutes les volontés, toutes les forces du pays, je ferais précisément le contraire, et je dirais hardiment à chaque citoyen:

"Réfléchis et juge, et quand tu auras réfléchi et jugé, prononce toi-même quel est, parmi tes concitoyens le nom qui t'aura inspiré le plus d'estime et de confiance. Celui-là sera, non pas ton maître, il n'y a plus de maître, nous le République, mais, ce qui est bien plus glorieux, ta personnification, l'abstract et le modérateur des institutions républicaines. (Mouvements divers. Longue agitation.)

On a dit de ce côté (l'orateur se tourne vers la gauche), on a dit de ce côté que je faisais une définition peut-être involontairement renversée, et que je plaçais trop haut les fonctions de président de la souveraineté nationale.

Citoyens, nous discutons de bonne foi; rappelez-vous ce que j'ai toujours dit, ce que j'ai encore dit aujourd'hui, et vous verrez que je n'ai jamais dit, ce que j'ai dit et répété d'avance qu'à mon avis il n'y avait pas de partage possible de la souveraineté, que d'Etat à une chambre, et que le président de la République devait non pas avoir une part de la souveraineté qui appartient à l'Assemblée nationale, mais une fonction distincte. (Très bien! très bien!)

Je reprends et je dis que pour moi le meilleur moyen de ramener les populations à la république et au respect toujours croissant pour l'institution, c'est de retremper toujours cette autorité dans la volonté des citoyens. N'est-ce pas là, pauvres mal l'expérience, sérieuses, n'est-ce pas là le sentiment intime de l'Amérique?

Quel plus beau droit pouvez-vous imaginer à une majorité que le suffrage universel? Le droit de primogéniture, c'est la part faite au premier venu par le hasard. Le droit de conquête, c'est le résultat de la violence et de la force brutale. Le droit divin n'est qu'un symbole.

Ce que je propose est bien autre chose, c'est la volonté du peuple sacrant non pas son président, mais sa constitution tout entière, se dépouillant volontairement, homme par homme, citoyen par citoyen, et en souveraineté, pour en investir, quoi? non pas un citoyen, mais un gouvernement plus collectif, plus populaire, s'il se peut, que le peuple lui-même. Voilà l'œuvre que je vous propose.

Maintenant, si vous voulez bien m'accorder encore quelques instans d'attention. (Oui! oui! parlez!) retournons la question, envisagez-la sous l'aspect contraire, prenez l'amendement de M. Flocon, et que mon honorable et consciencieux collègue du gouvernement provisoire me permette de le lui dire, ne serez-vous pas effrayés du rôle que vous préparez au président de la République?

Voilà un citoyen qui, au lieu de naître aux hautes fonctions que vous lui décérez, au grand soleil du suffrage universel, avec des millions de voix qui seraient autant de points d'appui, mettra simplement d'un scrutin fait dans cette enceinte, peut-être avec l'unanimité, je le souhaite sans cela l'espérer, mais peut-être aussi à la majorité d'un certain nombre de voix, 100, 60, 40, 20, peut être même 3 ou 5 seulement. Quelle autorité voulez-vous qu'il ait! Est-ce là tout le prestige que vous voulez lui faire? (Mouvement.)

Et le lendemain le *Moniteur* annoncera sa nomination à la France; mais êtes-vous bien sûr qu'alors ne s'élèveront pas de toutes parts des soupçons, je ne dirai pas de corruption, mais au moins de ces brigues que la nationalisation et l'entière nous toujours prête à supposer? Elles diront aux membres de l'Assemblée nationale: "Toi, tu as nommé le président parce qu'il est ton parent et que tu as fait passer ses affections avant les intérêts du pays; toi, parce qu'il est ton ami et que tu le fondes sur cette amitié tes espérances de grandeur; toi, parce qu'il t'a promis une ambassade...." (Interruption.—Mouvement prolongé.)

Et ce moment, on commence à demander les lettres, la séance est encore une fois interrompue.

M. le Président, après quelques minutes de suspension, invite MM. les représentans à prendre leurs places et annonce que M. de Lamartine va continuer son discours.

M. de Lamartine:—Ce que je disais, messieurs, est bien loin de ma pensée. Je crois à l'incorruptibilité de chacun des citoyens qui mettent dans cette enceinte, à sa conscience comme à la mienne propre; mais je disais: Ne devez-vous pas craindre que les mauvaises passions, après une élection comme laquelle elles auront existé, ne viennent dire au peuple que cette élection n'a pas été pure de toute influence illégitime, et que, maintenant ici, l'action personnelle, l'intérêt, ou se repète dans le pays: Qu'il le nomme pour nous, le nomme aussi cette dynastie, c'est que vous penser qu'il y a une autre pour laquelle il n'en serait pas de même.

Eh bien! je vais soulever le voile secret qui pèse sur la pensée, sur la conscience de l'Assemblée et du pays. Je le ferai avec la réserve à des hommes qui siègent dans cette enceinte, et avec la franchise que je dois au plus grand des intérêts publics.

A une autre époque, quand nous avons cru qu'il avait encore incompatibilité entre la fondation de la République, son établissement possible et certaines nuées d'un vieil crime, ne l'oublions pas, c'est notre gloire.... (Mouvement prolongé—Très bien!)

Je prie l'Assemblée de s'abstenir de ces interruptions qui ne brisent pas seulement la parole de l'orateur, mais qui brisent ses pensées et l'empêchent à faire ensuite, dans ses choses mûres dignes d'elle. [Parles! parles!]

Je disais:—Quand nous avons pensé que certains noms, dont tout le péril, tout le crime, si vous voulez, est, je le répète, au reflet de gloire, étaient un danger, un péril, un danger, j'ai moi même apporté à cette tribune, non pas un acte sévère, il n'en sortira jamais de cette main, mais un ajournement de quelques mois, avant de rendre à des individus la jouissance complète de leurs droits.

Vous en avez jugé autrement, et je m'incline devant votre décision. Vous avez le droit de faire ce que vous avez fait, nous ne l'avons pas. Nous n'avons que le droit de dénoncer, dans dataires responsables; vous étiez souverains, je m'incline, je ne veux rien dire qui puisse être une atteinte à votre décision ou à ce pouvoir. Mais ce qui préoccupe tous les esprits, c'est la crainte que le fanatisme, après avoir pris, ne se trompe de date, et que d'attachant aux bertiers, je ne dis pas de la gloire, car la gloire est un bien au partage duquel le sang ne donne aucun droit, mais il [illegible] entraîne facilement une nation comme le peuple, ne crée que ce vous pouvez considérer, ce que je considère moi-même comme un danger.

Le danger est-il réel? je ne le dirai pas; je ne m'en fais pas aussi le prophète, je ne lève le voile de l'avenir; mais cependant la raison est une des forces humaines sur lesquelles on aidera de compter dans un grand pays comme le nôtre. Pour arriver à une conjuration..... Et permettez-moi de dire que je pense comme vous à la nécessité de ne jamais prononcer ce mot, ce mot de conjuration, ne parle n'y songent pas; ils l'ont dit à cette tribune, je crois à la parole des honnêtes gens; non, ils n'ont aucune pensée de ce genre, mais il y a autour d'eux de petits groupes d'hommes qui s'agitent autour des ambitions supposées, et qui seraient disposés à exploiter au profit des mauvaises passions la plus grande de l'époque.

Je dis que ces hommes se trompent. Pour faire un 18 brumaire, il faut deux choses: il faut de longues années de terreur en arrière, et en avant des victoires de Marengo et des Pyramides. (Très bien! très bien! Mouvement.) Il n'y a ni les unes ni les autres. (Mouvement.)

Le véritable danger de la République de fonder à l'heure si pénible, si périlleuse à traverser du reflux des révolutions, on vous l'a dit hier, on le dit tous les jours à cette tribune, on le disons surtout dans nos entretiens particuliers qui sont comme les murmures de la conscience publique.

Je ne dirai pas, moi, que la France n'est pas républicaine. J'ai la conviction, et je l'analyserai un jour devant vous si vous le permettez, j'ai la conviction que si la France n'est pas encore républicaine par ses habitudes, elle est encore monarchique par ses mœurs, elle est républicaine par ses idées. (Mouvements divers.)

Eh bien! rappelez-vous la monarchie croulant d'elle-même devant une tribune composée de celle où je vous parle; rappelez-vous l'enthousiasme du peuple saluant la magnificence de l'inauguration de la République, qui ne coûtait ni un regret, ni une goutte de sang et qui apportait tant d'espérances à réaliser, non pas, si vous a coup, mais avec la lenteur et la maturité qui font les grandes choses humaines. Elle avait, cette République, rallié tous les esprits, et personne ne voulait de vous le dire, tous les cœurs. (Rumeurs diverses.)

Et si j'apparais à cette tribune les considérations des chefs des grands partis monarchiques, tous se sont convaincus comme moi qu'à cette grande époque, l'une des crises où les hommes s'élèvent au dessus de toutes les considérations person